

LICENCES STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

STAPS : Activité Physique Adaptée et Santé

STAPS : Éducation et Motricité

STAPS : Entraînement Sportif

STAPS : Management du Sport



2020-2021



Scuio-IP

Service commun universitaire
d'information, d'orientation et
d'Insertion Professionnelle



Licences STAPS

► Présentation générale

Les licences STAPS permettent à leurs titulaires, soit la poursuite d'études en master STAPS ou Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF), soit une insertion professionnelle immédiate.

Les enseignements portent sur la psychologie ; sciences de la vie, biomécanique ; droit, gestion, économie, management ; sociologie ; histoire ; technologies de l'information et de la communication ; activités physiques et sportives (APS) ; didactique des APS.

- › **Mention Activité physique adaptée et santé (APAS)** : le principal métier visé est celui d'enseignant en activité physique adaptée, dans des établissements de santé, des structures prenant en charge les personnes à besoins spécifiques : personnes âgées dépendantes, les personnes en situation de handicap, etc...
- › **Mention Éducation et Motricité (EM)** : le métier visé est celui d'éducateur sportif intervenant dans toutes les structures à caractère éducatif, notamment dans les collectivités territoriales, via le concours d'ETAPS. Cependant, la principale insertion professionnelle visée nécessite la poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire.
- › **Mention Entraînement Sportif (ES)** : les métiers visés sont ceux d'entraîneur et/ou préparateur physique dans une association sportive, un comité départemental voire régional de fédération sportive, un comité d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.
- › **Mention Management du Sport (MS)** : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs. Ils peuvent exercer dans différents secteurs : associatif sportif, collectivités territoriales, marchand, socio-culturel, tourisme sportif.

► Attendus de la licence

Les Enseignements De Spécialités recommandés (EDS) sont :

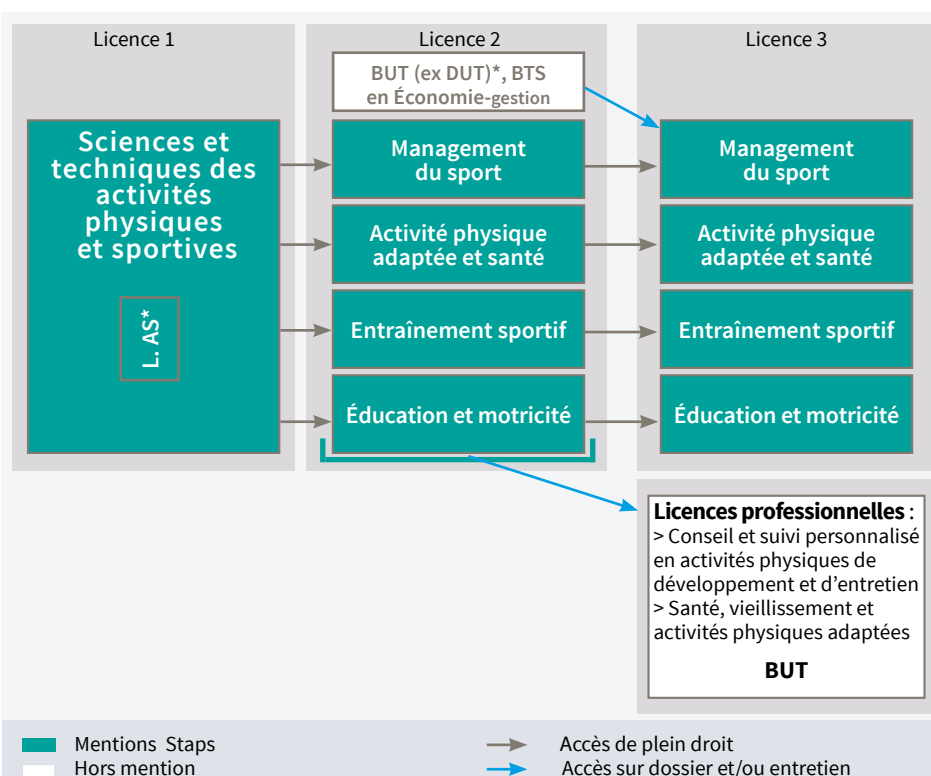
- › Biologie - écologie
- › Humanités, littératures et philosophie
- › Mathématiques
- › Numérique et sciences informatiques
- › Sciences de la vie et de la Terre
- › Physique - Chimie

► Les points forts

- › 35 à 70 heures de stage par semestre en licence 2 et licence 3.
- › Insertion professionnelle possible dès la licence.
- › Contexte socio-économique favorable en région.
- › Cursus aménagé pour les sportifs de haut-niveau.

► Dispositifs accompagnés en licence STAPS

Cf fiche Dispositifs accompagnés licences STAPS.



* L. AS : Licence Accès Santé / BUT : Bachelor Universitaire de Technologie / DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

Pour aller plus loin, consultez les brochures du Scuio-IP : Sciences du sport, Devenir enseignant.

► Direction des études et enseignant référent

› La direction des études est constituée d'enseignants référents, d'un directeur des études (D.E) et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements, tels que la licence accompagnée, en 3 ou 4 ans, du tutorat, de la remédiation ou tout autre outil aboutissant à sa réussite. Elle est le lien entre l'étudiant, l'équipe pédagogique et l'administration.

› L'étudiant signe, en début d'année un contrat pédagogique de réussite (ConPèRe), qui rassemble tous les aménagements et accompagnements prévus.

Licences STAPS

► Progression dans le cursus

- › La 1^e année de licence STAPS s'organise en 2 semestres de 12 à 14 semaines, de 5 unités d'enseignement chacun (UE). Il s'agit d'un tronc commun que suivent tous les étudiants.
- › Elle comporte un tronc commun d'enseignement de 4 UEs + un ensemble d'UEs spécifiques préfigurant le choix de la mention au niveau licence 3.
- › Possibilité de réorientation vers une autre mention en cours ou en fin de 2^e année.

► Compétences visées par la formation

- › Mobiliser les concepts scientifiques des APS.
- › Analyser l'activité d'une personne ou d'un groupe, établir un diagnostic.
- › Utiliser des outils techniques d'analyse des APS.
- › Identifier les processus de production, diffusion, valorisation.
- › Concevoir, planifier, organiser et évaluer des programmes d'intervention.
- › Appliquer les règles de sécurité.
- › Se situer et s'intégrer au sein d'une structure professionnelle.
- › Analyser et synthétiser les données en vue de leur exploitation.
- › Identifier et respecter le droit, les principes d'éthique et de déontologie.

► Stages et projets tutorés

- › 1 à 2 stages obligatoires par an.
- › En L3, projets tutorés :
 - optionnel, valorisation d'engagement social et citoyen ;
 - obligatoire, travail de recherche donnant lieu à mémoire et soutenance.

► Les licences en chiffres

2018-2019

	Total inscrits	Taux de présents à toutes les épreuves	Taux de réussite global des étudiants présents à toutes les épreuves *	Taux de réussite sur les inscrits *
L3 APAS	66 dont 65 % de bacheliers scientifiques	76 %	98 %	74 %
L3 EM	141 dont 71 % de bacheliers scientifiques	87 %	89 %	77 %
L3 ES	111 dont 59 % de bacheliers scientifiques	78 %	87 %	68 %
L3 MS	101 dont 97 % de bacheliers scientifiques	87 %	100 %	87 %

*Les taux de réussite ne concernent que l'année de L3. / Source : UT3.

► Secteurs et Métiers à bac + 3 et plus

- › Santé, thermalisme.
- › Tourisme et animation.
- › Sport et loisirs.
- › Fonction publique d'État et territoriale.
- › Secteur associatif et clubs de sport.
- › Enseignant(e) en activités physiques adaptées, professeur(e) d'éducation physique et sportive.
- › Entraîneur(euse), préparateur(trice) physique.
- › Éducateur(trice) sportif(ve).
- › Maître-nageur(euse) sauveteur(euse).
- › Assistant(e) responsable événementiel sportif.
- › Gestionnaire de salle de sport.
- › Assistant(e) responsable de produits de loisirs sportifs.

► Carte professionnelle accordée aux diplômés de la filière Staps

- › Elle est délivrée aux titulaires de :
 - L2 Staps (Deug Staps) ;
 - Licence Staps pour les 3 mentions APAS, ES, EM ;
 - Deust et licence professionnelle Métiers de la forme ;
 - Licence professionnelle Santé, vieillissement et activités physiques adaptées.

Elle ouvre droit à l'encadrement de certaines activités sportives contre rémunération, dans la mesure où son détenteur a procédé à la déclaration d'exercice professionnel auprès du service des sports de la direction départementale de la cohésion sociale de son département d'exercice.

Plus d'informations :
<http://tinyurl.com/ofocuh2>

Aménagements des études

Il est possible de bénéficier de dispenses d'assiduité ou d'aménagements des études selon différentes situations :

(liste non exhaustive)

- › étudiants en situation de handicap ;
- › étudiants salariés ou chargés de famille ;
- › sportifs ou artistes de haut niveau ;
- › période de césure, études dans le cadre d'échanges internationaux, ...

Poursuite d'études

► Licences professionnelles

Possibles après bac + 2 sur dossier. Liste indicative.

- › Conseil et suivi personnalisé en activités physiques de développement et d'entretien.
- › Vieillesse et activités physiques adaptées.

► Masters

Mentions de master conseillant l'obtention d'une licence Chimie, candidature sur dossier.

- › Entraînement et optimisation de la performance sportive.
- › Activité physique adaptée et santé.
- › Management du sport.
- › Master MEEF (INSPE)* : parcours Education Physique et Sportive (EPS).

* *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation.*

Partenariats industriels et recherche

Les enseignements universitaires sont adossés à la recherche (laboratoires de recherche). Ces laboratoires sont aussi laboratoires d'accueil pour les nombreux stages effectués par les étudiants, soit en cours de formation, soit en fin d'année universitaire.

Par ailleurs, au travers des travaux de recherche, de l'entrepreneuriat, de l'alternance, les universités tissent des relations de partenariat avec une ou plusieurs entreprises.

CONTACTS

Faculté des sciences du sport et du mouvement humain (F2SMH)

118, route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9
Bâtiment Staps
Tél. : 05 61 55 66 32
<http://f2smh.univ-tlse3.fr/>

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Secrétariat

f2smh.admission@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 75 05

Département du sport de haut niveau (DSHN)

118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment Pôle Sport (en bordure du canal entre les gymnases et le RU2)

Horaires d'ouverture :

Lundi au jeudi de 09h30 à 16h00,
Vendredi de 09h30 à 12h30

Secrétariat

polesport.sec@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 68 79

Direction des Études et de la Vie de l'Étudiant (DEVE) / Division de la Vie Étudiante (DVE)

118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment administratif central

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi : 8h30-12h et 13h-16h
Mardi, jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-16h00

scolarité.inscriptions@univ-tlse3.fr

Tél. : 05 61 55 83 50

Aides sociales

dve.aides-financieres@univ-tlse3.fr

Projets associatifs

dve.projets@univ-tlse3.fr

Service des bourses

118 route de Narbonne - 31062 Toulouse cedex 9
Bâtiment Administratif Central (entrée côté canal par l'extérieur du bâtiment central)

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 13h00 à 16h00

nicole.gil@univ-tlse3.fr

Tél. : 05 61 55 66 20

Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Le Scuio-IP peut vous aider tout au long de votre parcours à l'UT3 pour définir votre projet de formation et clarifier vos objectifs professionnels.

Les formations de l'université sont également accessibles en reprise d'étude ou VAE.

› Voir rubrique site web

Valoriser les expériences :

<https://www.univ-tlse3.fr/validation-des-acquis>.



Mission handicap

Forum Louis Lareng - 118, route de Narbonne
31062 Toulouse Cedex 9

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h00 à 17h00
mission-handicap.contact@univ-tlse3.fr
05 61 55 78 82

Mission formation continue et apprentissage

1, avenue Pierre-Georges Latécoère
31400 Toulouse

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Pôle accueil, information, orientation, accompagnement

mfca.contact@univ-tlse3.fr
Tél. : 05 61 55 66 30

Bât. E4, 272 allée Théodore Despeyroux
31062 Toulouse cedex 09
05 61 55 61 32

Ouverture : du lundi au jeudi.

Horaires : consulter la page du site :
<https://www.univ-tlse3.fr/etre-accueilli-au-scuio>